REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-153 DU 27 MARS 1997

chargeant Monsieur Jérôme SACCA KINA
Ministre du Développement Rural
de l'intérim de Monsieur Moïse MENSAH
Ministre des Finances pour Compter du 27 mars 1997

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement.

D E C R E T E :

Article 1er : Pour compter du 27 Mars 1997, Monsieur Jérôme SACCA KINA, Ministre du Développement Rural est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Moïse MENSAH.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le **27 MARS 1997**

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS. PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MDR 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DC/MIL 1 DEPARTEMENTS 6 JO 1.